

LE PATRIOTISME DU CURÉ CANADIEN⁽¹⁾

Léon XIII a dit de l'Église⁽²⁾ : " Eût-elle été fondée directement et principalement pour le bonheur temporel des peuples, cette société, avant tout spirituelle, n'aurait pu être une source plus féconde de biens terrestres." Le curé canadien, en marge de ses fonctions de prêtre et de pasteur, inscrit chaque jour au livre de l'histoire des œuvres patriotiques de la plus haute portée.

*

* *

Dès l'aurore de notre vie nationale, il fut l'ami fidèle, l'associé inséparable du colon. Notre système de paroisse, si fortement organisé, lui ouvrait sans doute la voie. Il y entra avec toute l'ardeur, tout l'opiniâtreté courageuse de l'apôtre qui voit, derrière des terres à conquérir, des âmes à sauver.

Que de fois nos ancêtres, excédés de peines et de revers, eussent fléchi sous la tâche immense et laissé choir la lourde

(1) D'une étude sur le " Curé canadien " faisant partie de *Nouveaux mélanges canadiens* qui doivent paraître incessamment, Mgr Pâquet a bien voulu détacher pour notre revue les pages suivantes (LA DIRECTION).

(2) Encycl. *Immortale Dei*, 1 nov. 1885.

cognée, si l'homme de Dieu et de prières, plus fort que toutes les adversités, n'eût soutenu leur cœur ! Cet homme était un voyant. Par delà la forêt touffue, il distinguait l'horizon de nos lointaines destinées ; et sa confiance, par une intime et religieuse solidarité, se communiquait aux âmes défaillantes. Chaque coup de hache retentissait en sa pensée comme une note d'espoir. Chaque sillon nouveau recueillait, comme une semence, la grâce de sa parole. Il n'y avait point pour lui de satisfaction plus vive, de joie plus reconfortante, que celle de baptiser le premier enfant des jeunes colons dont il avait béni le mariage, et qu'il avait lui-même poussés dans les profondeurs de l'espace boisé.

Tel il fut sous le régime français, tel il demeura sous le régime britannique. Alors que d'autres, effrayés d'un sort incertain, reprenaient le chemin de la France, lui, l'enfant du peuple, le ministre des consolations, refusa d'abandonner ceux qui attendaient, de sa présence et de ses lumières, conseils et secours. C'est même de cette époque que date l'effort gigantesque accompli, depuis des années, par le curé canadien, dans le domaine de l'exploitation agricole.

Cet effort se confond avec celui des pionniers qui ont ouvert aux générations nouvelles, par des travaux sans trêve, et au prix d'incroyables sacrifices, tant de régions incultes maintenant très prospères.

Un ecclésiastique distingué, qui fut en même temps un dévoué missionnaire, nous a raconté⁽¹⁾ par quelle série d'obstacles, de labeurs et de privations, durent passer les premiers défricheurs de ce qu'on appelait, il y a soixante ans, les Bois-Francs. On sent dans ce récit l'âme du prêtre qui a vécu la vie de misère, d'intrépidité et d'espoir, de ceux dont il célèbre les hauts faits. Là où s'étaient sous nos yeux des campagnes riches de moissons, et des villages tout grouillants de l'activité la plus progressive, c'était alors la savane, les fondrières, la forêt. L'âpre travail d'une part, le zèle apostolique de l'autre, ont tout changé, tout transformé.

⁽¹⁾ L'abbé CHARLES TRUELLE, *Trois Souvenirs* (1878).

Le triomphe merveilleux de ces deux forces se retrouve sous la plume d'un autre écrivain, très curieux de notre histoire, et très renseigné sur l'influence religieuse dans la colonisation de notre pays.⁽¹⁾ On a dit avec raison que "le clergé s'attache au peuple comme l'âme au corps qu'elle pénètre de sa vertu."⁽²⁾ Cette conjonction du clergé et du peuple n'est nulle part plus visible que dans la vie des missionnaires qui, vers le milieu du siècle dernier, dispersés en la vallée de l'Ottawa, suivaient le bûcheron et le colon sur tous les théâtres de leurs rudes labeurs. L'œuvre des chantiers et des défrichements de cette époque respire un héroïsme d'épopée.⁽³⁾ Sur le fond du drame qui se déroule à travers les arbres sciés, les souches déracinées, et le fouillis des premiers labours, la noble figure du prêtre se dessine en relief. Il promène la croix sur toutes les routes où la charrue s'engage ; il plante cet arbre de salut dans toutes les terres où l'habitant nouveau fixe lui-même sa hutte et son foyer. Aucune espérance naturelle n'appuie son effort. C'est pour les âmes qu'il peine, pour Dieu qu'il fonde des missions. Et voilà, disons-le haut, ce qui a fait la fortune et l'inépuisable vitalité de nos paroisses canadiennes.

La puissance des œuvres de bien, leur durée et leur fécondité, dépendent moins des ressources de la nature que de l'action de la grâce et de la vertu du sacrifice.

Le curé canadien actuel n'a pas déchu de la gloire et des mérites de son ancêtre, le prêtre-missionnaire. L'alliance contractée, dès nos premiers établissements, entre l'homme de Dieu et l'ouvrier du sol, s'est maintenue sans rupture. Elle s'est même très souvent fortifiée.

Un des publicistes français qui ont le mieux compris notre situation sociale, et qui en ont parlé avec le plus de vérité et le plus de sympathie, M. Gailly de Taurines, a fait un bel

(1) R. P. ALEXIS, *Hist. de la prov. eccl. d'Ottawa* (1897).

(2) HON. G. OUMET, *Discours* du 24 juin 1884.

(3) R. P. ALEXIS, *ouv. cit.*, t. I, pp. 175-290.

éloge du grand colonisateur que fut Mgr Labelle. Après avoir salué la mémoire de ce curé de race, il ajoute :⁽¹⁾

Tout prêtre canadien a la noble ambition d'être un Labelle, et partout où la colonisation a pénétré depuis cinquante ans, dans les cantons de l'Est comme au lac Saint-Jean, sur le Saguenay comme au lac Témiscamingue, le nom d'un prêtre est attaché à la fondation de chaque village.

Sans désertir l'œuvre colonisatrice toujours en marche dans quelque coin de la province ou du pays, l'activité de notre clergé s'est tournée vers une forme connexe de développement national : le progrès agricole.

Nous lisons récemment, dans l'esquisse historique d'une paroisse qui nous est chère, quel élan superbe l'exemple d'un curé-agriculteur imprima à toutes les familles groupées sous sa direction. Ce fait s'est reproduit, à différents degrés, dans un très grand nombre de centres ruraux. Plus instruit que ses paroissiens, le curé comprend mieux qu'eux le rôle nécessaire et fondamental de la terre dans la vie des sociétés. Il se rend compte plus aisément de l'avantage de certaines méthodes agraires, de l'utilité de certains instruments aratoires, de l'opportunité de certaines sélections du bétail. La science supérieure des choses de Dieu n'exclut pas, loin de là, la notion exacte des choses de ce monde.

C'est un de nos bons curés de campagne qui a eu l'idée et le courage de fonder dans une région neuve, sans autres ressources que sa confiance en la Providence, un orphelinat agricole. Plusieurs de ces chefs de paroisse se livrent, sur le domaine de la fabrique, aux expériences les plus utiles : ils ruinent autour d'eux, par la persuasion des faits, la routine, et ils entraînent des comtés entiers vers la culture progressive. D'autres prêtres dirigent des écoles d'agriculture, ou y enseignent.⁽²⁾ Nombreux sont les missionnaires et les conférenciers, recrutés dans le clergé rural, dont la fonc-

⁽¹⁾ *La nation canadienne*, p. 121 (Paris, 1894).

⁽²⁾ Un de nos curés, M. l'abbé Adolphe Michaud, a publié il y a deux ans un excellent *Catéchisme agricole*.

tion est de parcourir nos paroisses, d'y convoquer des assemblées, et de mettre au service des intérêts du sol le prestige de leur nom et de leur savoir.

Chaque année, ces apôtres de l'évangile agricole se rencontrent en réunions générales où l'on jette les bases d'améliorations nouvelles et de progrès toujours plus grands. Nous avons en ce moment sous les yeux le compte rendu de leur vingt-deuxième convention tenue, il y a un an, dans le séminaire de Nicolet, et où des laïques compétents se joignirent à eux pour discuter les problèmes les plus vitaux de l'agriculture canadienne. Ce congrès rehaussé par la présence de l'Évêque du lieu, et placé solennellement sous les auspices de la religion, participait en quelque sorte de la majesté d'un synode. Des prêtres de toute la province étaient là pour attester en quelle haute estime le curé canadien tient le cultivateur, et de quels virils efforts il entend seconder partout les projets et les initiatives des travailleurs de la terre. On pourrait trouver étranges certains détails réalistes où descend le langage de ces hommes de Dieu, si on ne se rappelait que rien n'est petit, ni futile, ni vulgaire, de ce qui peut unir le clergé et le peuple, et de ce qui peut procurer le bien du peuple en développant l'influence du clergé.

Les œuvres d'économie tiennent de près à la cause agricole. Elles occupent une large place dans les préoccupations du curé canadien. Le curé de nos paroisses ne se contente pas de prêcher à son peuple la prudence dans les affaires, la modération dans le train de vie. Il se fait lui-même, en beaucoup d'endroits, le promoteur des œuvres d'épargne, de coopération et de capitalisation. Il favorise de toutes ses forces la fondation des caisses populaires, destinées à sauver du péril des dépenses inutiles, le sou du pauvre, et à créer parmi les classes laborieuses des habitudes de calcul et de prévoyance.

Quels fleuves de richesses féconderaient nos campagnes, qui n'y coulent pas, si tous les légers profits étaient drainés,

si toutes les extravagances du luxe et du plaisir étaient supprimées !

*

* *

Nos curés sont, de toutes manières, des artisans de la fortune publique, de la grandeur nationale.

Nés sur le sol que leurs pères remuèrent de leurs mains et arrosèrent de leurs sueurs, ils sentent monter en eux, des entrailles de cette terre aimée, la sève et la vertu qui fait les vrais patriotes. Ils entendent, au plus intime de leurs âmes, les échos lointains qui viennent du fond de l'histoire. Aucune classe d'hommes ne se mêle davantage à la foule, et ne ressent plus vivement les besoins, les émotions, et les aspirations de l'âme populaire. Leurs cœurs vibrent aux souffles les plus purs, s'étreignent ou se dilatent selon la nature des événements ; et, dans les heures d'angoisses, ils sont pour nos yeux inquiets, des baromètres très sûrs de la pensée dont vit la patrie.

S'agit-il de conserver à la nation ceux de ses fils qu'un courant migratoire sollicite, et menace d'emporter vers d'autres rivages ? Dans toutes nos paroisses, le curé, d'accord avec son évêque, consacre à enrayer ce mouvement dangereux toute la vigueur de sa parole et toutes les ressources de son zèle. Il comprend que le premier devoir d'un peuple, après la religion, c'est de se perpétuer lui-même, de cultiver les germes de vie, de prospérité et d'avenir, déposés par Dieu en son sein ; de suivre les destinées que l'étoile de son berceau et les clartés de son histoire lui ont tracées ; et de repousser toute atteinte à ses meilleurs intérêts et à ses plus précieuses traditions.

Garder les Canadiens au Canada, et le Canada aux Canadiens, c'est tout un ; ou mieux c'est la double et très noble fonction d'un même patriotisme. Nos prêtres se distinguent toujours par un culte ardent du pays natal, comme aussi par une conduite loyale envers les pouvoirs établis.

Inutile de rappeler avec quelle constance dans les revers et quel esprit de renoncement, cette loyauté s'affirma sous le régime français, surtout aux jours critiques où planait la menace d'une domination nouvelle. Des chefs de paroisse bravèrent les forces ennemies, et furent même victimes de leur suprême fidélité. Citons un Pierre de Francheville repoussant, à la tête des siens, des bords de la Rivière-Ouelle, les Anglais qui cherchaient à y débarquer⁽¹⁾; un Robineau de Portneuf massacré à Saint-Joachim avec quelques-uns de ses paroissiens⁽²⁾; un Youville-Dufrost fait prisonnier à Lévis, après une vive résistance, avec nombre de ses gens.⁽³⁾

Lorsque, en 1775, l'invasion américaine mit en danger, chez nous, la puissance britannique, quel fut le rempart le plus ferme de cette souveraineté? le clergé. Mgr Briand avait parlé. Il avait appuyé sur les principes d'ordre maintenus par l'Église, l'attitude qu'il fallait prendre dans des conjonctures si délicates.

Tous ses curés, dit son historien, ⁽⁴⁾ lui étaient dévoués; tous admiraient la justesse de son coup d'œil et sa fermeté dans les principes: il n'eut pas de peine à les convaincre qu'ils devaient tous s'unir à lui pour enrayer le mouvement annexioniste et assurer la fidélité du pays à l'Angleterre.

Ainsi en fut-il lors de l'invasion de 1812. A l'annonce d'une nouvelle irruption des troupes américaines sur le territoire canadien, l'autorité ecclésiastique s'empessa de rappeler les maximes de droit et les préceptes de morale qui régissent les rapports des sujets avec leur souverain, et qui leur dictent la fidélité envers leur patrie. Quelques mois après, Mgr Plessis pouvait écrire à ses curés⁽⁵⁾:

Messieurs, Son Exc. le Gouverneur en Chef désire que je vous fasse connaître sa parfaite satisfaction de l'assistance qu'il a reçue de votre part,

(1) TANGUAY, *Répertoire du clergé canadien*, p. 64.

(2) GOSSELIN, *Mgr de Pontbriand*, pp. 511-512.

(3) ROY, *Hist. de la Seign. de Lauz.*, vol. II, pp. 302-345.

(4) GOSSELIN, *L'Église du Canada après la conquête*, p. II, p. 24.

(5) *Circulaire* à MM. les Curés, 6 oct. 1812.

tant dans la levée des milices que dans le maintien de la subordination qui règne parmi elles. Vous ne doutez pas du plaisir que j'éprouve à vous transmettre un témoignage aussi honorable. Vous avez employé auprès de vos paroissiens le nerf le plus puissant, celui de la religion, pour élever leurs âmes, animer leur courage, exciter leur zèle et leur loyauté. Le succès a pleinement répondu à vos efforts, auxquels on peut attribuer cette ardeur qui, chaque jour, se développe de plus en plus pour seconder les vues du gouvernement et concourir unanimement et efficacement à la défense de la Province.

En 1837, au travers des troubles que cette date évoque, les curés canadiens, dans les centres les plus accessibles aux sympathies pour les insurgés, tinrent en général une conduite correcte. Malgré leurs griefs contre le Gouvernement, ils n'approuvèrent pas la révolte. C'est ce que démontre une résolution adoptée par plusieurs prêtres des paroisses voisines de Saint-Hyacinthe, dans laquelle l'attitude des rebelles était blâmée, mais où en même temps il était dit :

Le clergé ne saurait rester muet dans la crise actuelle, parce qu'il est canadien, parce que le rôle qu'il a joué de tout temps dans la société canadienne lui donne la mission extraordinaire de pouvoir intervenir.⁽¹⁾

Il intervint en effet par une requête présentée, au nom de tous les prêtres du diocèse de Montréal, à la Reine, et qui demandait justice pour nos compatriotes.

Deux principes, nous le répétons, semblent avoir gouverné, dès l'origine et jusqu'à nos jours, dans leurs devoirs sociaux, les curés canadiens : une loyauté inviolable envers la Couronne ; une fidélité inébranlable envers la Patrie. Et la patrie, à leurs yeux, ce ne fut toujours, ce ne sera jamais, nous osons le prétendre, que le Canada.

Quelques feuilles fanatiques ou salariées leur ont fait l'injure de les en blâmer. Ce blâme, pour eux, est un éloge. Très soucieux du bien, particulier et général, très attentifs à la parole du Pape, et très aptes à saisir ce qu'une direction épiscopale comporte, ils puisent dans leur science de la foi

⁽¹⁾ Chan. CHOQUETTE, *Hist. du Sém. de Saint-Hyacinthe*, t. I, p. 203.

et dans leur amour du sol un sens patriotique que n'égarèrent ni les visées de l'intérêt ni les clameurs de la passion. Une sorte d'intuition les dirige, la vision de ce qu'ils doivent, et à l'Église dont ils sont les ministres, et à la terre dont ils sont les fils, et aux fidèles dont ils sont les pasteurs.

La confiance que les peuples reposent en eux n'est pas vaine : d'impérissables titres l'ont fait naître, l'entretenement et la justifient.

*
* *

Attachés à leur pays par toutes les fibres de leur être, nos curés ont associé dans une même passion indéracinable l'amour du sol canadien et le culte du verbe français qui fut, pendant deux siècles, le seul idiome civilisé du Canada. Dans l'œuvre de conservation de cet idiome, n'ont-ils pas été l'une des forces les plus résistantes ?

Rappelons-nous tous les dangers auxquels notre langue, par suite du triomphe des armes anglaises, se trouva en butte : départ d'un bon nombre de nobles ; interruption de nos rapports avec la France ; isolement d'un peuple décimé ; désorganisation des écoles françaises ; projets d'anglicisation ; pénétration hostile d'une langue étrangère.

Le péril était grand. Il nous cernait de toutes parts.

Comment donc nos populations ont-elles pu y faire face, et conserver intact le parler maternel ? par le lien et la tradition des familles, sans doute, mais aussi par l'exemple, l'influence et l'action des pasteurs. Un homme dont l'esprit enquêteur a exploré tant de problèmes obscurs, Frédéric LePlay, en a fait la remarque⁽¹⁾ :

Au milieu des souffrances provenant de la guerre, des épidémies, des famines, des désordres atmosphériques, puis de l'abandon de la mère patrie, les clercs, dit-il, ont constamment soutenu les courages et conservé l'esprit national. Quand sont venus de meilleurs jours, sous la domination bri-

⁽¹⁾ *L'organisation du travail*, p. 472.

tannique, ce sont également les clercs qui ont lié indissolublement à la langue française l'enseignement de la religion, la culture des arts, des sciences et des lettres.

Et par les clercs, ici, il faut entendre d'abord, nous sommes heureux de le dire, les professeurs et les directeurs de nos séminaires et de nos collèges où les curés canadiens-français ont reçu leur formation classique et cléricale. Il faut entendre de plus, et dans un sens non moins vrai, ces curés eux-mêmes, qui ont fait de la langue française, dans les paroisses, et dans les missions même les plus humbles, l'instrument dévoué et infatigable de leur ministère. Prêchant en français, catéchisant en français, confessant en français, présidant les assemblées de paroisse en français, ne tenant dans son milieu que des conversations françaises, le curé franco-canadien a exercé sur le parler de ses nationaux, dans tous les lieux où la Providence les a établis, une influence décisive. Esprit cultivé, lecteur assidu de ce qui pouvait lui venir de France, parlant un langage habituellement correct, sinon toujours soigné, il a maintenu vivace, parmi ceux dont il était le chef, l'usage de sa propre langue. Il a retenu sur leurs lèvres, il a affirmé dans leurs cœurs, l'empire souvent contesté de cette langue, et il l'a sauvé des périls d'une absorption imminente, d'une assimilation sourde et fatale.

Même de nos jours, les nôtres ne sont pas partout, il s'en faut bien, hors des atteintes de l'esprit assimilateur. La guerre faite au parler français sur cette terre colonisée par des fils de France, n'est en plusieurs milieux, ni moins vive, ni moins perfide que jadis. Nos curés, toujours patriotes, se tiennent debout près des remparts. Ils secondent du mieux qu'ils peuvent, les efforts faits pour épurer, systématiser notre langage. Ils applaudissent au courage, à la parole et aux écrits de ceux de nos frères qui mènent la bataille pour le salut de la race et le triomphe de la langue ; et ils se font une joie, un honneur et un devoir, de soutenir ces chefs intrépides, de leurs plus chaudes et de leurs plus cordiales sympathies. Ils s'intéressent vivement à toutes les

œuvres de propagande française. La presse la plus dévouée à la cause nationale trouve en eux des amis fervents, des souscripteurs généreux.

Ces sentiments et ces attitudes ne connaissent pas de frontières. Le curé d'origine canadienne se montre aux États-Unis ce qu'il est ici : un pilier de la tradition, un défenseur de la langue. Et cette langue qui est la sienne et celle de ses ouailles, la langue de la France et la langue de la civilisation, il la défend de toute façon : par l'exemple qu'il donne, par les conseils qu'il prodigue, par l'énergie qu'il met en œuvre pour l'érection et la conservation d'écoles de paroisse où le français, sans éliminer l'anglais qui est l'idiome officiel et nécessaire, tient sa juste place.

L.-A. PAQUET, ptre
